



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

Dossier suivi par : Patrice JADAULT

Tél. : 04 94 65 96 56

Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf : Affaire suivie par Sylvia BAY

N/Réf : 0430072019

Objet : Projet de délimitation et de classement
D'une zone agricole protégée sur la commune de
Pontevès.

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur le Préfet du Var

Préfecture du Var

Direction départementale des territoires

Et de la mer du Var

Service aménagement durable

Boulevard du 112 ème Régiment d'Infanterie
CS 31209

83070 TOULON CEDEX

La Valette-du-Var, le 30 juillet 2019

Par courrier reçu le 28 juin 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis,
le projet de délimitation et de classement d'une zone agricole protégée sur la commune de
Pontevès.

La commune de Pontevès est située dans les aires géographiques des AOC : « Coteaux varois
en Provence », « Huile d'olive de Provence ». Elle appartient également aux aires de production
des IGP : « Agneau de Sisteron », « Méditerranée », « Var », « Thym de Provence », « Miel de
Provence ».

Le périmètre de la ZAP de Pontevès est de 1281 ha, il englobe 99 % de la zone A du PLU en
vigueur et 95 % de l'aire parcellaire délimitée de l'AOC « Coteaux varois en Provence ». Ce
projet de ZAP préserve et encourage une agriculture de qualité.

En conséquence, compte tenu des observations ci-dessus, l'INAO émet un avis favorable.

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation Emmanuel ESTOUR

INAO - Délégation Territoriale Sud-Est

Ingénieur Terroir

Parc Tertiaire Valgora

Bâtiment C

Avenue Alfred Kastler

83160 La Valette du Var

TEL. 0 494 357 467 / TELECOPIE : 0 494 658 943

www.inao.gouv.fr